

Les écovillages entre repli communautaire et engagement politique

MARCO SILVESTRO

*Étudiant au doctorat
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal
Membre du Collectif d'études sur
les pratiques solidaires (CEPS)*
silvestro.marco@courrier.uqam.ca

RÉSUMÉ • Cet article rend compte d'une recherche exploratoire sur les écovillages au Québec. Il les distingue des autres communautés intentionnelles et en donne une définition à partir de quatre dimensions essentielles: l'écologie, la communauté, le spirituel et l'économique. Ensuite, il présente les projets québécois qui, au contraire de ceux mis en œuvre ailleurs au Canada, ne sont pas documentés. L'auteur pose ensuite la question de leur caractère politique, suggérant qu'ils représentent une action collective qui s'inscrit dans une tendance à la subjectivation de l'action collective et à la politisation des comportements quotidiens.

ABSTRACT • This paper resumes an exploratory research on the topic of eco-villages and intentional communities. It offers a definition of eco-villages based on four dimensions: ecology, spirituality, community, and economics. Introducing Quebec's eco-villages projects, the paper suggests that they can be conceptualized as political action, considering the subjectivation of political action and the politization of everyday behavior tendencies.

RESUMEN • Este artículo da cuenta de una investigación exploratoria sobre las eco-ciudades en Quebec. El trabajo las distingue de otras comunidades intencionales y presenta una definición a partir de cuatro dimensiones esenciales: la ecología, la comunidad, lo espiritual y lo económico. A continuación presenta los proyectos de Québec, que al contrario de los que existen en otras partes de Canadá, no se documentan. El autor plantea a continuación la cuestión de su carácter político, sugiriendo que se trata de una acción colectiva que se inscribe en una tendencia a la subjetivación de la acción colectiva y a la politización de los comportamientos cotidianos.

— • —

À l'intérieur du vaste champ d'étude de l'action collective et des mouvements sociaux, peu d'attention a été portée au cas bien particulier des écovillages, lesquels sont encore embryonnaires au Québec¹. Pour l'instant disons qu'ils constituent une forme d'action collective qui consiste à soustraire une portion de sol au système capitaliste pour l'aménager et le développer en fonction de critères écologiques et y installer une communauté intentionnelle basée sur des relations sociales égalitaires. Cela n'est pas nouveau, même si le terme écovillage n'est apparu qu'au début des années 1990. La montée en popularité, au Québec et ailleurs, de cette forme d'action collective incite à s'y intéresser et à se questionner sur ses composantes ainsi que sur les liens qu'elle peut entretenir avec l'action politique. Je me pose donc la question à savoir si l'on peut concevoir les projets d'écovillages comme une forme d'action politique qui participe des mouvements sociaux, s'ils sont une action politique contestataire – une action collective exercée dans l'espace public et orientée vers un acteur institutionnel² – ou s'ils ne sont pas plutôt un repli a-politique sur la communauté de proximité.

Dans le contexte actuel de reconfiguration des liens entre les espaces locaux et les logiques politico-économiques globales, le sort des territoires périphériques dépend de plus en plus du dynamisme de leurs habitantes et habitants pour construire l'espace local. Juan-Luis Klein, réfléchissant sur la construction de l'espace local comme lieu d'exercice du politique, mentionne que celui-ci « n'est pas une contrepartie automatique ou immédiate de la globalisation », mais « plutôt une réponse sociale à la globalisation, réponse qui, d'une part, est à construire et, d'autre part, n'est pas la seule, dans la mesure où elle se confronte à d'autres réponses possibles tels la privatisation et l'individualisme entrepreneurial³ ». Les écovillages peuvent, dans cette optique, être considérés comme une tentative de construire des espaces locaux alternatifs à ceux qu'imposent les logiques utilitaristes de la mondialisation néolibérale. Le rapport à l'activité économique privilégié dans les écovillages est celui de la satisfaction des besoins sociaux et matériels de base, de la création d'emplois et de la durabilité des structures. En ce sens, si les écovillages ne semblent pas *a priori* être une action collective protestataire et conflictuelle, ils contiennent des propositions sociopolitiques explicites en faveur de la création d'un « autre monde ». Mais jusqu'à quel point sont-ils ouverts au changement social et à la société qui les entoure ?

Depuis 2003, j'ai effectué des entretiens semi-directifs et eu des discussions libres avec une trentaine de participantes et de participants à des projets d'écovillages, dont plusieurs avaient des expériences dans des projets à l'étranger. Je me fonde aussi sur ma propre expérience, entre juin et septembre 2005, dans un écovillage en formation au Québec. Une revue de la littérature canadienne sur le sujet m'a aussi fourni des informations précieuses. Un plan méthodologique plus précis serait à élaborer pour des recherches futures. Pour lors, cet article

est le résultat d'une enquête préliminaire et se veut un premier débroussaillage de la question. Je n'entends d'aucune façon fixer définitivement les termes de cet objet de recherche « en devenir ».

Je définirai d'abord les écovillages à partir des termes que les acteurs de ce « mouvement » ont eux-mêmes choisis et à partir des travaux de deux étudiants ontariens⁴. Je décrirai ensuite les principaux projets d'écovillages existants au Québec pour, en troisième lieu, poser la question de leur caractère politique.

LES FIGURES CHANGEANTES D'UN VIEUX RÊVE HUMAIN

L'idée de fonder des communautés pour échapper à une société corrompue et concrétiser la société idéale a accompagné l'Occident depuis au moins la naissance du christianisme, comme le mentionne John Bennett dans un article fondateur⁵. Récemment, dans les années 1960-1970, la contre-culture s'est notamment exprimée par l'établissement de « communes », pour la plupart rurales, où les habitantes et habitants vivaient en vertu de principes qui, à l'époque, étaient fort subversifs eu égard à l'ordre politico-moral établi. Ces communes, comme le note Brian McCosh, se définissaient surtout par opposition à la société de consommation dont elles voulaient se distinguer⁶, en réaffirmant des idéaux qui fondent, selon Bennett, la modernité occidentale : le partage des biens, des tâches et des décisions et l'amour de son prochain⁷. En ce sens, le projet positif de construction d'un autre monde n'était pas clair : il s'agissait surtout d'explorer de nouvelles manières de vivre et de cohabiter, dans une ambiance de « communisme primitif », afin de trouver un nouvel équilibre entre l'unité de la communauté et l'identité individuelle (l'expression et la liberté)⁸.

Depuis une vingtaine d'années, certains auteurs utilisent le terme de « communautés intentionnelles » pour désigner des regroupements de personne ayant librement choisi de vivre ensemble sur un territoire donné en fonction d'un projet spirituel ou politique clairement défini. Ces communautés intentionnelles ont exprimé des volontés et des projets différents, mais toutes partageaient certains principes constamment réactualisés. Le premier de ces principes est de dire que la société idéale ne peut advenir que dans la création d'espaces libres en dehors ou en marge du système dominant de distribution du pouvoir. Le deuxième est de se servir de ces espaces comme laboratoire social pour l'expérimentation de relations différentes de distribution du pouvoir, d'occupation de l'espace et de sociabilité. Le troisième est de promouvoir une représentation du monde qui vise à fonder une culture commune appropriée aux espaces ainsi créés. La réussite de ces communautés intentionnelles nécessite donc l'adhésion des membres à un projet et à un système normatif communs, ainsi qu'un engagement total de la personne dans de nouveaux modes de vie. Selon la littérature explorée par McCosh, la valeur « communauté » est prépondérante et l'adhésion au projet commun est essentielle⁹.

Qu'est-ce qu'un écovillage?

Les écovillages constituent une appellation et une forme émergentes de communauté intentionnelle. L'appellation a pour origine des communautés danoises qui ont élargi leur projet de base (construction de communautés égalitaires) par l'ajout de la dimension «durabilité écologique» comme question transversale et holistique¹⁰. L'appellation fut lancée en 1995 à l'écovillage Findhorn (en Écosse) où se sont amorcées les discussions qui aboutiront à la création du Global Ecovillage Network (GEN) la même année¹¹. Les acteurs de ce «mouvement» s'entendent sur quatre grandes dimensions pour définir un écovillage: l'écologique, le spirituel, le social (la communauté) et l'économique.

L'écologique

Le parti pris écologiste des écovillages permet d'opérer une première distinction par rapport à la définition générale de communauté intentionnelle: il s'agit d'ajouter à la valeur «communauté» la durabilité écologique de l'aménagement et du mode de vie. Les premiers écovillages se rattachent à l'écologie profonde (*deep ecology*), pensée qui établit clairement la cause des dégradations écologiques dans l'activité humaine et qui propose des solutions holistes qui touchent aux aspects sociaux, économiques, psychologiques et spirituels de la vie. Cette pensée s'est traduite dans les écovillages par des propositions basées sur le changement personnel et une vision des rapports entre l'humanité et la biosphère qui refuse une des grandes valeurs de la modernité occidentale, soit la maîtrise et l'exploitation de la nature. Cela se manifeste par la recherche de solutions *concrètes* pour réaliser des aménagements durables. On met l'accent sur la réduction de l'empreinte écologique¹² humaine par l'utilisation de techniques et de technologies vertes (construction écologique, agriculture biologique, énergies alternatives, utilisation des avantages géophysiques, aménagement en hameau, etc.) et par la production et la consommation locales de biens et de services. On cherchera souvent à s'inspirer des «sociétés primitives» et à raviver les techniques qui ont permis à certains peuples de vivre pendant des centaines d'années sur des territoires sans en épuiser les ressources. Dans la même veine, on cherche à réduire au minimum les besoins matériels¹³ qui nécessitent l'utilisation de ressources naturelles.

Le spirituel

La plupart des communautés intentionnelles furent fondées à partir d'une intention spirituelle. L'idée de spiritualité doit être comprise, dans ce contexte, comme un désir de se défaire de l'emprise des logiques de la société capitaliste industrielle, en remettant au centre de la vie personnelle des considérations et des logiques d'action qui renvoient à la recherche du «sens de la vie» et de ce qu'est «la vie bonne». Les différentes communautés intentionnelles créées

en Occident et qui ont perduré depuis les années 1960-1970 l'ont souvent été à l'intérieur de ce que certains appellent le « mouvement du nouvel âge¹⁴ », héritier de la contre-culture sur bien des aspects, qui est un ensemble de croyances et de pratiques disparates, néoreligieuses, basées sur l'expérience interpersonnelle, l'émotion, l'intuition, l'expérimentation et l'autodéfinition des croyances (à partir de l'enseignement de quelques « maîtres »)¹⁵. Cette dimension spirituelle n'est pas à négliger dans l'étude de la majorité des communautés intentionnelles créées en dehors du but explicite de conserver l'environnement ou d'être écologiquement durable. Cependant, on ne peut assimiler tous les écovillages et toutes les communautés intentionnelles au nouvel âge ou, plus largement, au néoreligieux. En effet, il m'apparaît que ce qui différencie plusieurs écovillages des autres communautés intentionnelles, c'est justement cette dimension spirituelle. Centrale chez certains, elle n'est que résiduelle et « laïque » chez plusieurs écovillageoises et écovillageois. Il faut donc distinguer entre des croyances néoreligieuses, qui posent le lien entre l'humain et la nature dans des termes spirituels, et les croyances laïques, qui s'expriment par le biais de la science et de la technologie environnementale. Ces dernières, plus récentes, caractérisent la plupart des projets d'écovillages. Ceux-ci s'inscrivent moins dans le nouvel âge que dans une certaine branche du mouvement écologiste qui cherche, par une combinaison de la technologie récente et des enseignements des sociétés primitives, à développer des modes de vie et de sociabilité écologiquement durables.

Le social (la communauté)

La dimension sociale fait référence au désir de constituer des communautés égalitaires, démocratiques et où le sentiment d'appartenance acquiert un sens concret. Dans une étude de cas d'un écovillage situé à Ithaca (État de New York), Andy Kirby¹⁶ fait appel à la réflexion de Robert Putnam¹⁷ sur la déliquescence du lien social aux États-Unis. Il mentionne que la fragmentation excessive de la vie individuelle et les processus de globalisation provoquent solitude et déconnexion d'avec la communauté de proximité et de la communauté politique nationale. De plus, les modes de vie occidentaux, orientés par l'individualisme et la surconsommation, provoquent de la dissonance cognitive chez plusieurs personnes qui se sentent incapables d'agir en conformité avec leurs principes et croyances. La solution réside pour plusieurs dans la création de communautés qui re-lient les aspects environnementaux, sociaux et spirituels dans un cadre de vie restreint, « à échelle humaine »¹⁸.

À partir de cette idée générale de sociabilité et d'identité communautaire, d'autres aspects de la vie sociale peuvent être pris en compte. R. Jackson¹⁹ avance que les communautés écovillageoises peuvent remplacer certains services sociaux de l'État par le biais de relations sociales communautaires qui permettent la prise en charge des personnes moins autonomes (enfants, vieillards,

handicapés et malades) et qui offrent plus de choix émancipateurs pour les groupes sociaux dominés (femmes, handicapés, jeunes défavorisés, etc.). À ce titre, les écovillages réaffirment la volonté de la plupart des communautés intentionnelles d'abolir les inégalités de genre, d'ethnie, d'âge ou encore les préjugés sur le « style » et les préférences personnelles, pour mettre sur pied des communautés où une forme concrète de démocratie directe prévaudra. La démocratie directe étant généralement entendue comme un mode organisationnel et décisionnel qui permet à chacun d'exercer une influence sur les aspects structurants de la communauté ainsi que sur ceux qui le concernent particulièrement.

L'économique

Une quatrième dimension, moins explicite dans la littérature sur les écovillages, me semble toutefois essentielle : l'activité économique²⁰. Si la plupart des promoteurs affirment que des activités économiques endogènes doivent naître dans les écovillages, les formes et les finalités de celles-ci ne font pas consensus. On s'entend toutefois pour dire que l'activité économique doit être au service de l'écovillage, et non le contraire²¹. La plupart des écovillages vont chercher l'autosuffisance énergétique et alimentaire, ce qui les amène à développer des activités productives qui ne sont pas nécessairement marchandes. On peut ainsi affirmer sans risque de se tromper que la dimension économique, dans les écovillages, correspond à la définition qu'a donnée Jean-Louis Laville de l'économie sociale et solidaire : « [...] une forme économique hybride (marchande/non marchande) élaborée par des personnes librement associées et dont la finalité est de renforcer la cohésion sociale, de créer des emplois et de la richesse sociale, d'approfondir la portée de la démocratie et de combler des besoins plutôt que de faire des profits²² ».

Pour conclure cet exercice de définition, je dirai que ces quatre dimensions sont indissociables dans la philosophie des écovillages, ce qui laisse entrevoir leur caractère holistique. Cette forme d'action collective se présente donc comme une communauté de personnes qui ont librement choisi de vivre en mode communautaire sur un territoire aménagé en fonction du développement durable, ce qui exige d'adopter un mode de vie extrêmement différent de ce que nous proposent les idéologies libérales de la société de consommation²³. Cependant, le terme écovillage est de plus en plus utilisé à toutes les sauces, ce qui réduit sa portée qualificative, en ce sens que l'agencement des grandes dimensions est extrêmement variable selon les projets, et certains qui se proclament écovillages n'ont que très peu de rapport avec la réduction de l'empreinte écologique ou la vie communautaire²⁴.

L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE : UNE DIVERSITÉ DE LABORATOIRES

Les écovillages québécois sont embryonnaires. Parmi ceux formés à ce jour, le plus petit accueille de deux à trois résidents permanents, alors que le plus gros et le plus ancien regroupe une dizaine d'habitations et une vingtaine d'habitants. On recense cependant une douzaine de projets²⁵. Certaines communes issues de la contre-culture et du nouvel âge sont encore actives, la plupart repliées sur elles-mêmes, transformées en domaines résidentiels. Il y a ainsi une coupure assez claire entre les projets contre-culturels et l'émergence des écovillages des années 1990-2000²⁶. Si, dans la plupart des cas, on retrouve dans ces deux types d'initiatives une volonté explicite de vivre une expérience communautaire en dehors du rythme effréné des modes de vie urbains, on trouvera difficilement d'autres points communs, que ce soit quant aux positions politiques, aux régimes de propriété ou au fonctionnement interne. Je présente ici les projets d'écovillages québécois les plus significatifs que j'ai recensés.

Les pionniers en la matière sont les Plateaux CommunÔterre de l'Anse-Saint-Jean (Saguenay). Formée en 1975 dans un élan spontané²⁷, la nouvelle communauté s'inscrit dans cette idée de retour à la terre chère à la contre-culture : sans expérience, sans électricité, presque sans outils, les habitantes et habitants apprennent à la dure à se nourrir, à bâtir avant l'hiver et à vivre en groupe. La communauté avait avant tout vocation agricole et pendant plusieurs années une ferme écologique nourrissait les habitants, conjointement à des jardins collectifs et à des serres. Cependant, comme c'est souvent le cas, la ferme disparut au moment où celles et ceux qui s'en occupaient quittèrent la communauté. On a aussi toujours favorisé les activités économiques artisanales marchandes : boulangerie, sculpture, vêtements, formation à la culture écologique. Sur le plan de la démocratie interne, pendant les sept premières années, ce fut une « anarchie joyeuse et amicale²⁸ » qui régna. En 1982, les membres créèrent une corporation sans but lucratif, propriétaire du fonds de terre, et se dotèrent d'une charte de fonctionnement qui expose clairement les objectifs de la communauté, dont le premier est un programme à lui tout seul : « favoriser la recherche et l'expression d'une nouvelle culture capable de véhiculer une conscience planétaire et écologique²⁹ ». Les autres sont conséquents : favoriser l'écologie, le développement personnel, la vie communautaire, le fonctionnement par consensus et l'éducation des enfants dans une perspective communautaire.

Une seconde initiative est partout citée en exemple au Québec : le Groupe de recherche environnementale de la Batture (GREB), situé à La Baie (Saguenay)³⁰. Le GREB fut d'abord une société en nom collectif de 10 membres qui a fait l'acquisition, en 1990, d'un terrain boisé avec l'intention de l'aménager de façon durable en combinant la construction écologique et l'agriculture biologique. S'est alors engagé un processus de négociation avec la municipalité et la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) afin d'obtenir le

droit de construire en zone agricole, demande acceptée contre toute attente. En 1996, alors que commence la construction des maisons définitives, on réaffirme le caractère agricole du projet et la ferme Les Vallons de Chambréule est mise sur pied sous la forme d'une coopérative de travail, certifiée biologique en 2001 et intégrée au réseau d'agriculture soutenue par la communauté. Quant à la structure juridique du GREB, elle a évolué en fonction des conflits et des difficultés de gestion. D'une structure de copropriété, elle fut transformée en coopérative de travail pour la ferme, jumelée à une coopérative d'habitation pour gérer les espaces résidentiels. Un schisme important a paralysé le GREB à partir de 2005 et, en 2006, près de la moitié des habitants l'ont quitté. Les deux fondateurs et leur famille demeurent; ils sont les véritables tenants du caractère agricole et autosuffisant du projet. Les autres, selon P. Déry, étaient plus attirés par le mode de vie écologiste et la possibilité d'un havre de paix à la vue imprenable à proximité de Chicoutimi. Est ainsi apparu un questionnement fondamental sur la nature du projet: banlieue de luxe ou communauté autosuffisante?

Le GREB est différent des Plateaux CommunÔterre sur plusieurs plans. D'abord, la préméditation et la recherche d'aménagements et de techniques de construction alternatives³¹. Au moment de l'achat du terrain, les deux fondateurs ont déjà une idée de ce qu'ils veulent accomplir et ils savent que ce sera une expérimentation technique: la construction de maisons en ballots de paille, orientées face au sud pour profiter de l'énergie solaire passive, est un défi aux règles d'aménagement résidentiel et aux normes de construction reconnues. Ensuite, la propriété collective du sol (copropriété) est inscrite dès le départ dans la charte de la société. Enfin, l'intention spirituelle, légèrement nouvel âge, perceptible dans les débuts des Plateaux CommunÔterre, est absente du GREB: on a ici affaire à une association qui se dit scientifique, qui développe des techniques «rationnelles» de construction et d'agriculture. Les différences sont de taille. Alors que dans les communautés inspirées de la contre-culture, le caractère spontané et utopique est à l'avant-plan, dans les écovillages plus récents, on cherche avant tout à ne pas répéter les «erreurs» de la contre-culture et l'utopie est beaucoup plus concrète, beaucoup plus réfléchie, et la spontanéité n'est pas une valeur très considérée quant aux éléments structurants du projet.

À ce titre, un autre projet exprime bien ce caractère réfléchi et planificateur des écovillages. L'organisme TerraVie est incorporé comme OSBL depuis mai 2003 et dirigé par un conseil d'administration de neuf personnes (futurs résidents et résidents de l'écovillage et/ou des alentours et représentantes et représentants d'organismes écologistes). TerraVie s'est donné comme mission de favoriser l'implantation de fiducies foncières habitables et de communautés écologistes. Il est reconnu par Environnement Canada comme organisme bénéficiaire de dons environnementaux (terres données par des propriétaires dans un but de conservation). Dès lors, ses actions ne sont pas qu'orientées

vers la mise en place d'un écovillage pour réaliser les désirs des fondatrices et fondateurs. Au contraire, l'organisation s'est d'abord engagée, en partenariat avec des ministères et des juristes, dans la réalisation d'un guide juridique et organisationnel pour la mise sur pied de fiducies foncières habitables, une première au Québec, et pour l'arrimage entre de telles fiducies et des coopératives d'habitation et/ou de travail qui occuperaient le terrain protégé. Depuis sa création, l'organisation cherche une terre, dans les Laurentides, pour construire l'écovillage. Celui-ci serait organisé autour de résidences coopératives et de commerces et autres activités économiques permettant à la fois de répondre aux besoins des habitantes et des habitants et de rentabiliser la communauté en profitant de la manne récréotouristique. Le projet Terravie – tout comme un autre projet, Cohousing Québec – est un exercice de planification très long, qui fait appel à des connaissances techniques poussées et qui nécessite un montage financier serré. Le choix des résidentes et résidents éventuels n'est pas laissé au hasard et, par exemple dans le cas de Cohousing Québec, depuis trois ans les ateliers et conférences se multiplient pour mettre au point les détails ; par conséquent, les participantes et participants se connaîtront très bien avant même d'aménager sur les lieux et dans les bâtiments rêvés.

On constate une gradation dans ces exemples, allant de la spontanéité d'un établissement à partir de l'intention de quelques personnes (Plateaux CommunÔterre), sans trop de questionnement préalable sur les paramètres du fonctionnement et les membres du groupe (GREB), jusqu'à la planification juridique, économique et humaine serrée (Terravie), et même la création d'une communauté «apatride» (Cohousing Québec) qui se cherche un lieu de vie répondant aux désirs conçus collectivement. À côté de ces projets existent quelques autres initiatives qui sont plus l'expression du désir d'une ou de quelques personnes. Il existe ainsi un Réseau des écovillages et des écohameaux du Québec, animé et tenu par *une* personne qui cherche à créer une communauté. De même, l'écovillage du Mont-Radar, dans Lotbinière, est l'expression du désir du fondateur et rédacteur en chef de la revue *Aube*, connue pour son parti pris écologiste et de «développement d'alternatives de vie». Ancienne base militaire, le Mont-Radar est maintenant une société par actions que les actionnaires veulent redévelopper en écovillage et base de plein air. J'ai pu constater que ceux-ci, provenant de l'entreprise privée, n'ont toutefois que peu d'expérience en matière de démocratie directe, de vie communautaire ou de technologies écologistes. Actuellement, plusieurs «collaboratrices et collaborateurs» demeurent dans une «auberge» où ils participent au projet élaboré, mis sur pied et contrôlé par les deux actionnaires propriétaires. À terme, l'idée est de transformer la structure juridique capitaliste en une fondation ou une fiducie foncière non capitaliste. Pour l'instant, pour avoir voix au chapitre décisionnel, il est nécessaire d'investir de l'argent et de devenir actionnaire. La structure de propriété et la volonté des propriétaires de rentabiliser leur investissement créent ainsi une inégalité de statut entre eux et les «collaboratrices et collabo-

rateurs», ce qui occasionne insatisfactions et instabilité. Depuis l'établissement originel, en avril 2005, aucune collaboratrice, aucun collaborateur n'est demeuré plus de quelques mois dans le projet. Le Mont-Radar est un exemple intéressant car il s'apparente au caractère spontané et quelque peu maladroit de certaines communes contre-culturelles, tout en affichant un écologisme de bon ton où la rupture avec la société de consommation capitaliste semble évidente à première vue, mais ne résiste pas à l'expérience vécue.

Tous ces exemples montrent que les projets d'écovillages québécois sont fragmentés en petits groupes de quelques personnes, qui interagissent dans un réseau social informel (au sens où tous les promoteurs, ou presque, se connaissent et communiquent entre eux à l'occasion). Cependant, chaque petit groupe poursuit son projet sans qu'il y ait coordination ou front commun entre eux. Chaque projet vise à créer un cadre de vie pour celles et ceux qui y investissent temps et argent. On ne cherche pas à changer la société québécoise, ni à modifier les règles fondamentales de l'aménagement territorial. Cependant, on cherche, on innove, on expérimente et on espère bien qu'un jour d'autres suivront le modèle. Peut-on concevoir cette volonté de se donner un cadre de vie écologique et convivial comme un acte politique ?

ENGAGEMENT POLITIQUE OU REPLI COMMUNAUTAIRE ?

Certains affirment d'emblée que les écovillages font partie du large mouvement d'opposition à la mondialisation néolibérale³², alors que d'autres se limitent à dire qu'ils demeurent un mode de vie apolitique qui professe un repli individuel sur la communauté de proximité. Ce dernier avis n'est pas dénué de pertinence, étant donné que la plupart des communautés intentionnelles créées depuis les années 1980 n'ont pas de but politique explicite. D'autant plus que les résidentes et résidents d'écovillages, dans tous les écrits recensés ainsi que dans plusieurs des entretiens que j'ai réalisés, ne font pas explicitement mention d'une lutte politique ou d'une action contestataire. Tout au plus mentionne-t-on une certaine activité de lobbying auprès des pouvoirs municipaux ou provinciaux.

Mais cet avis repose, à mon sens, sur une conception étroite et traditionnelle du politique et de la participation dans les mouvements sociaux. L'exercice du politique ne se fait pas qu'en regard des institutions étatiques et la participation dans un mouvement social ne signifie pas nécessairement la militance dans une organisation formelle. Je crois que les écovillages sont une forme d'action collective typique de la modernité postindustrielle, forme qui s'inscrit dans la voie ouverte par les nouveaux mouvements sociaux. Elle dénote une conception élargie de l'action politique, soit de mettre l'accent sur la transgression personnelle et collective des rapports de pouvoir inégalitaires institués dans les rapports sociaux quotidiens³³. Le politique, en ce sens,

ne s'exprime pas qu'à l'intérieur des institutions formelles et visibles de la démocratie représentative, mais bien au plan culturel, à travers les interactions quotidiennes, les modes de vie, les choix et les refus personnels.

Cette conception de l'action politique n'est pas nouvelle en soi : c'est une des propositions féministes initiales et une idée libertaire de base : dire que le privé est politique et que la « révolution du quotidien » peut amener un changement de l'ordre établi. Cette conception prend un caractère prépondérant dans un contexte de modernisation réflexive où l'individu est de plus en plus appelé, comme l'ont montré notamment Ulrich Beck et Anthony Giddens³⁴, à se défaire des appartenances sociales imposées par la modernité industrielle pour se ré-ancrer dans des appartenances et des identités choisies. Selon les mots de Beck, à notre époque d'individualisation des rapports sociaux et du lien social, on devient de plus en plus « responsable de sa propre biographie ».

Dans ce contexte, l'engagement dans des causes publiques tend à se transformer et à s'exercer sur un mode plus subjectif, plus individuel, c'est-à-dire que les enjeux motivants la participation font appel à l'expérience vécue et sont plus près de la vie quotidienne, ancrée dans un modèle culturel, que de grands enjeux transcendants (comme la lutte des classes), ce qu'avait déjà noté Alberto Melucci³⁵ en se basant sur une analyse des centres sociaux romains (un type de communauté intentionnelle urbaine). Selon Jacques Ion³⁶ on passe ainsi de l'ère de l'*adhésion de facto* à une cause et à une organisation à celle de l'*association négociée* d'un individu à des causes et/ou des associations. Dès lors, l'unité pertinente d'analyse n'est plus seulement l'organisation qui pose des actions publiques, mais aussi l'individu, ses motivations et ses actes, publics et privés. Dans le même sens, pour Doug McAdam qui cherche à définir la participation à des mouvements sociaux, si l'on s'arrête à la participation ou à l'adhésion à des organisations formelles, on ne saisit pas la majorité des actes qui posent un défi à l'ordre politique et qui participent de mouvements sociaux³⁷, citant en exemple les actes de Noires et Noirs étasuniens qui désobéissent individuellement aux règles de la ségrégation raciale. Ces caractéristiques de l'engagement public illustrent la subjectivation du politique, c'est-à-dire la mise en problème de différents aspects de la vie personnelle et le développement consécutif d'un discours politique concret et appliqué qui fait la promotion d'un changement immédiat dans les conditions d'existence.

Cela correspond à mon sens à ce qu'Alain Touraine a appelé la « construction du Sujet »³⁸, soit la prise de conscience individuelle de la nature des relations de domination et l'engagement dans des processus individuels et collectifs d'émancipation. En cherchant à s'émanciper des logiques dominatrices par l'action collective, le Sujet intervient dans le conflit central des sociétés post-industrielles, c'est-à-dire le contrôle des codes et des significations culturelles qui déterminent l'historicité d'une société³⁹. Les luttes particulières qui ont trait à ce conflit central s'expriment dans des arènes qui ne sont plus, essentielle-

ment, celles de la politique « traditionnelle » de l'époque industrielle. Melucci a avancé dans ses travaux que les réseaux sociaux et les identités collectives, au niveau de la culture sociétale ou régionale, supportent l'expression de cette « nouvelle politique ». Beck est allé plus loin en mettant de l'avant la notion de *subpolitik* qui cherche à expliquer l'action politique qui émerge dans des arènes « en dehors et au-delà » de l'État-nation⁴⁰, qui a un caractère local ou, du moins, rarement universaliste, et qui cherche à « structurer et faire changer les conditions de vie⁴¹ ». Ces arènes de conflit se construisent dans l'espace de la « société civile », c'est-à-dire le marché économique, la vie quotidienne, l'espace local, bref, pour reprendre l'expression d'Habermas, le monde vécu.

Cette conceptualisation de l'action politique et de la posture militante ouvre la porte à la conceptualisation de comportements quotidiens comme traduction d'une pensée politique qui s'exprime par la pratique. Pour Giddens, ce type de politique qu'il appelle *life politic* est une politique des modes de vie, des discours normatifs et des changements culturels. Ce type de politique s'exerce au plan individuel, certes, mais pour acquérir une dimension politique, pour qu'une réelle transgression des normes advienne, pour qu'un potentiel de changement émerge, il faut que la dimension collective de l'action soit manifeste et que l'action en tant que telle, la présence de la contestation, soit une menace au système en place.

Les écovillages illustrent à mon sens cette dynamique. Ils sont une manifestation collective d'un cheminement qui s'est d'abord exercé individuellement par une prise de conscience de l'aliénation et de la dissonance entre les croyances et les aspirations personnelles et le système social. Dans un second temps, les Sujets se regroupent dans des structures affinitaires qui ont pour but de favoriser leur émancipation personnelle et collective par la construction d'un espace local contestant à la fois le modèle économique capitaliste de consommation de masse et d'exploitation des ressources naturelles ainsi que le modèle sociétal de cadre de vie (actuellement urbain, unifamilial et anonyme). Dans ces structures affinitaires, les Sujets innovent socialement et sur le plan technique en expérimentant des manières de vivre, de décider, de construire, de produire et de consommer. Par la construction d'un écovillage, ils se positionnent publiquement contre l'État, contre le capital et contre la poursuite effrénée du bonheur marchand par la consommation matérielle.

Cependant, la construction d'un écovillage constitue aussi une certaine forme de repli sur la communauté de proximité : la grande majorité des efforts vise à satisfaire les besoins et à défendre les intérêts de la communauté intentionnelle. S'il y a des effets positifs sur d'autres personnes ou communautés, ce n'est pas intentionnel. Même dans le cas d'un projet tel que TerraVie, où l'on affirme vouloir défricher le terrain pour en faire profiter d'autres, la grande majorité des efforts vise à réaliser la communauté intentionnelle des promoteurs. De plus, dans certains cas et dans certains domaines, les actes de rupture

d'avec le système dominant ne sont pas évidents, dans le cas des relations interpersonnelles ou des relations de pouvoir, par exemple. À mon sens, un écovillage est donc à la fois un acte de politique contestataire, certes loin d'être parfait, et un repli sur la communauté de proximité. En cela, un écovillage est représentatif de l'individualisme contemporain et, peut-être, de ce temps des tribus que Michel Maffesoli évoque dans ses travaux⁴².

CONCLUSION

L'objectif de cet article est d'explorer une forme sociale d'action collective, l'écovillage, en la positionnant dans le champ d'étude de l'action collective. J'ai commencé par montrer que l'idée de construire des communautés intentionnelles en dehors des sociétés étatiques au pouvoir institué et centralisé est un vieux rêve humain qui a pris plusieurs formes. Chaque fois, les mêmes principes généraux étaient toutefois actualisés : repenser les relations de pouvoir et les modes de vivre-ensemble et expérimenter de nouveaux modes. Le mouvement contre-culturel des années 1960-1970 a engendré des communes hippies et des communautés intentionnelles inspirées du nouvel âge. Les écovillages, dernière génération de communautés intentionnelles inspirées de la contre-culture, mettent au centre de leurs préoccupations, en plus de l'égalitarisme et de la démocratie directe, la protection environnementale et la durabilité des établissements humains. J'ai ensuite montré qu'au Québec quelques projets d'écovillages existent et qu'ils s'inscrivent tout à fait dans le « mouvement » mondial des écovillages, en ce sens qu'ils sont des établissements planifiés (dans une certaine mesure), différents dans leur forme concrète et leurs objectifs précis, mais semblable quant aux objectifs généraux de protéger l'environnement, de redéfinir le vivre-ensemble et de favoriser l'expression personnelle.

J'ai ensuite posé la question à savoir si l'on pouvait concevoir la construction d'un écovillage comme un acte politique. Je crois qu'on peut le faire si l'on accepte une définition élargie de l'acte politique qui permet de concevoir certains comportements quotidiens comme des actes de rupture visant à modifier les rapports de pouvoir institués dans les normes et les codes culturels. Au sens tourainien, les écovillagesoises et les écovillageois sont des Sujets qui ont choisi cette forme d'action pour s'émanciper collectivement des dominations actuelles et vivre des relations autres. L'écovillage propose une ré-affiliation sociale sur les bases de l'association volontaire de subjectivités contestataires qui ont dépassé le questionnement individuel pour entrer dans une phase d'affirmation collective et, par le fait même, de contestation politique du modèle social dominant.

Cependant, mon raisonnement soulève plusieurs questions. Est-ce que tout acte quotidien est potentiellement un acte politique ? Si l'écovillage participe des mouvements sociaux, duquel ou desquels s'agit-il ? Pour répondre à

ces questions, une enquête systématique sur les projets d'écovillages québécois et ailleurs en Occident est nécessaire. On devra mieux connaître les personnes engagées, leurs motivations, leur biographie, leur engagement social ailleurs, etc. Force est d'admettre que ma propre recherche exploratoire et les écrits consultés et cités dans cet article offrent peu de réponses satisfaisantes à ces questions.

Notes

- 1 Une recension des écrits universitaires québécois sur cet objet de recherche s'avère négative. Pour ma part, j'ai présenté une communication lors d'un colloque du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) : « Une stratégie holiste pour concrétiser le développement durable et l'économie sociale : les écovillages au Québec », dans Y. COMEAU (dir.), *Les innovations sociales : émergence, processus de construction et diffusion*, Montréal, Cahier du CRISES n° HS0601, UQAM, 2006, p. 37-42. Voir aussi M. SILVESTRO, « Les écovillages et les fiducies foncières », dans J. LEBLANC, Y. NOISEUX, M. SILVESTRO *et al.*, *Pratiques solidaires dans la relation d'échange. Monographies d'initiatives québécoises*, Montréal, Cahier du CRISES n° ES0506, UQAM, 2005, p. 37-50.
- 2 D. MCADAM, Ch. TILLY et S. TARROW, analystes des mouvements sociaux et de la politique contestataire, proposent cette définition : des phénomènes d'interactions collectives qui impliquent une controverse et provoquent la formation d'intérêts contradictoires qui s'affrontent et où au moins une des parties (incluant les tierces parties) est un gouvernement. Ils différencient la politique institutionnelle de la politique contestataire. Voir « Pour une cartographie de la politique contestataire », *Politix*, n° 41, 1998, p. 7-32.
- 3 J.-L. KLEIN, « L'espace local à l'heure de la globalisation : la part de la mobilisation sociale », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 41, n° 114, 1997, p. 368.
- 4 Les seuls travaux canadiens recensés sur le sujet. J. WHITFIELD, *Understanding the Barriers Encountered by Residents of Ecovillages*, mémoire de maîtrise (Planning), Waterloo, University of Waterloo, 2001, 169 p. ; B.M.C. McCOSH, *Can Nature Ever Really be our Home ? Ecovillage Realities in British Columbia and Ontario*, mémoire de maîtrise (Planning), School of Urban and Regional Planning, Kinsgton, Queen's University, 2001, 217 p.
- 5 J. W. BENNETT, « Communes and Communitarianism », *Theory and Society*, 2, 1975, p. 63-94.
- 6 B.M.C. McCOSH, *op. cit.*, p. 35-36.
- 7 J.W. BENNETT, *op. cit.*, p. 64.
- 8 J.W. BENNETT, *op. cit.*, p. 64, 69.
- 9 B.M.C. McCOSH, *op. cit.*, p. 37-50.
- 10 R. JACKSON, « The Ecovillage Movement », *Permaculture Magazine*, n° 40, 2004. En ligne : <www.gaia.org/resources/JTRJ_EV-Movement2004.pdf>; H. JACKSON, « What is an Ecovillage? », 2003. En ligne : <www.gaia.org/resources/HJackson_whatIsEv.pdf>; B.M.C. McCOSH, *op. cit.*, p. 70-91.
- 11 Le Global Ecovillage Network (GEN) fédère trois confédérations régionales : Ecovillage Network of Americas (ENA, divisé en neuf régions ; plusieurs pays possèdent leur réseau national d'écovillages, dont le Canada), GEN-Europe, Afrique et Moyent-Orient (17 fédérations nationales) et, enfin, GEN-Océanie et Asie.
- 12 « L'empreinte écologique est la surface correspondante de terre productive et d'écosystèmes aquatiques nécessaires à produire les ressources utilisées et à assimiler les déchets produits par une population définie à un niveau de vie matériel spécifié, là où cette terre se trouve sur la planète. » M. WACKERNAGEL et W. REES, *Notre empreinte écologique*, Montréal, Éditions Écosociété, 1999, p. 29-30.
- 13 Ce qui, selon BENNETT (*op. cit.*, p. 74), est une idée maîtresse de l'idéal communautaire.
- 14 Pour M. Geoffroy, l'hypothèse la plus féconde pour aborder le nouvel âge « consiste à dire [qu'il] est un mouvement social qui célèbre le moi et sacralise les valeurs de la modernité [...] Les valeurs de la modernité concernées ici sont la démocratie, la liberté individuelle, l'égalité et surtout l'authenticité ». M. GEOFFROY, « Le processus d'institutionnalisation du mouvement du nouvel âge », *Religiologiques*, vol. 22, 2000, p. 58.

- 15 M. TESSIER, *Le déplacement du Sacré dans l'expression de l'idéologie du Nouvel Âge*, mémoire de maîtrise (sociologie), Montréal, UQAM, 1998, p. 85.
- 16 A. KIRBY, « Redefining Social and Environmental Relations at the Ecovillage at Ithaca: A Case Study », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 23, 2003, p. 324.
- 17 R.D. PUTNAM, *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Schuster, 2000, 548 p.
- 18 J. WHITFIELD (*op. cit.*, p. 19) mentionne que ce qui distingue le plus les cités utopiques occidentales depuis Platon des écovillages actuels, c'est essentiellement l'échelle réduite de ces derniers.
- 19 R. JACKSON, *op. cit.*, p. 4.
- 20 B.M.C. McCOSH (*op. cit.*, p. 94) fait la même observation: « *While economic considerations are present in the ecovillage literature, the amount of discussion is far less than that of environmental and community components.* »
- 21 B.M.C. McCOSH, *op. cit.*, p. 96.
- 22 Cité dans M. D'AMOURS, *L'économie sociale au Québec. Cadre théorique, histoire, réalités et défis*, Montréal, Institut de formation en développement économique communautaire, 1997, p. 18-19.
- 23 Au terme de sa recension des écrits, McCOSH (*op. cit.*, p. 90) se donne cette « *working definition* » d'un écovillage: « *[I]t is a full-featured, human-scale settlement that minimizes its environmental impacts and conserves natural heritage, works toward self-reliance, supports healthy human development, is created by its residents, and employs a consensus model (or other form of direct democracy) in making decisions.* »
- 24 Pour certains promoteurs immobiliers, est écovillage tout ensemble résidentiel qui met de l'avant une composante « écologique » dans sa construction.
- 25 Voir M.-L. ROY, « Les écovillages s'implantent au Québec », *La maison du 21^e siècle*, vol. 10 n° 1, 2003, p. 46-47. O. BOUFFARD, « Un "écovillage" à flanc de montagne », *La Tribune*, Sherbrooke, 3 août 2002, p. F11. S. DIOTTE, « Écovillages: les communes du 21^e siècle », *La Presse*, Montréal, 29 mars 2003, p. J5. S. DIOTTE, « TerraVie veut créer un écovillage dans les Laurentides », *La Presse*, Montréal, 6 août 2005, p. Mon Toit 7. Voir aussi les sites Internet suivants: www.terravie.org; www.leradar.org; ecohameau.tripod.com; www.laplumedefeu.com; ecoquebec.org; www.cohousingquebec.ca. McCOSH (*op. cit.*, p. 107) mentionne, pour sa part, huit écovillages recensés dans cinq provinces canadiennes, aucun au Québec; leur taille varie de 2 à 12 personnes (*op. cit.*, p. 134).
- 26 Un contre-exemple: les Plateaux CommunÔterre de l'Anse-Saint-Jean (Saguenay), qui existent depuis 1975 et qui se sont transformés peu à peu, de communauté hippie à communauté écovillageoise. Consulter « Les Plateaux CommunÔterre de 1975 à 2005 », texte adopté en mars 2005 par les membres de la communauté: <www.earthrainbownetwork.com/Plateaux1975-2003.htm>, consulté le 21 septembre 2006.
- 27 « Sans aucune préméditation, ni aucun plan, une nouvelle communauté venait de naître et une "Grande Maison" flanquée d'une tour était mise en chantier en septembre 75 », tiré de « Les Plateaux CommunÔterre de 1975 à 2005 », *op. cit.*, non paginé.
- 28 *Ibid.*
- 29 *Ibid.*
- 30 Voir P. DÉRY, « Les ressources et les embûches à l'établissement d'une entreprise agricole collective et la création d'écohameaux agricoles », communication au *Séminaire des Alternatives à l'établissement pour la relève agricole*, Victoriaville, 11 décembre 2004. Résumé disponible à: <www.agrireseau.qc.ca/era/documents/Alternatives.pdf> (consulté le 21 septembre 2006). Je me base personnellement sur un enregistrement audio complet de la conférence.
- 31 McCOSH (*op. cit.*, notamment p. 70-90) insiste tout au long de sa recherche pour dire que la planification est un élément central des écovillages, au contraire des communes contre-culturelles qui furent assez spontanées.
- 32 R. JACKSON, *op. cit.*; T. TRAINER, « Where are we, where do we want to be, how do we get there? », *Democracy and Nature*, vol. 6, n° 2, 2000, p. 267-287. T. TRAINER, « Debating the Significance of the Global Eco-village Movement: A Reply to Takis Fotopoulos », *Democracy and Nature*, vol. 8, n° 1, 2002, p. 143-157.
- 33 T. JORDAN, *S'engager! Les nouveaux militants, activistes, agitateurs...*, Paris, Éditions Autrement, 2003, p. 7-8.

- 34 U. BECK, *La société du risque : Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, [1986] 2001, 521 p.
U. BECK, *The Reinvention of Politics. Rethinking Modernity in the Global Social Order*, Cambridge, Polity Press, 1997, 200 p. A. GIDDENS, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, [1990] 1994, 186 p.
- 35 A. MELUCCI, « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 10, n° 50, 1983, p. 13-50. A. MELUCCI, *Nomads of the Present*, Philadelphie, Temple University Press, 1989, 320 p. A. MELUCCI, *Challenging Codes : Collective Action in the Information Age*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, 455 p.
- 36 J. ION, « L'évolution des formes de l'engagement public », dans P. Perrineau (dir.), *L'engagement politique : Déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, p. 23-39. J. ION, *La fin des militants ?*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1997, 124 p.
- 37 D. McADAM, « Recruitment to High-Risk Activism : The Case of the Freedom Summer », *American Journal of Sociology*, n° 92, 1986, p. 66.
- 38 A. TOURAINE, *La voix et le regard. Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Seuil, 1993, 318 p. A. TOURAINE, « La formation du Sujet », dans F. Dubet et M. Wieviorka (dir.), *Penser le sujet. Autour d'Alain Touraine*, Paris, Fayard, 1995, p. 21-45.
- 39 A. TOURAINE, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992, 462 p.
- 40 « Outside and beyond the representative institutions of the political system of nation-states », U. BECK, 1997, *op. cit.*, p. 18, cité par B. HOLZER et M. SORENSENS, « Subpolitics and Subpoliticians », document de travail n° 4 du SFB 536 *Reflexive Modernisierung*, Munich, Université de Munich. En ligne : <www.sfb536.mwn.de/arbeitspapiere/ap4-holzer.pdf>, 2001, p. 3 (consulté le 21 septembre 2006).
- 41 Selon Holzer et Sorensens, Beck définit l'action politique comme celle qui cherche à « structurer et faire changer les conditions de vie », alors qu'une définition plus conventionnelle du politique insiste sur la « légitimation de la domination, du pouvoir et des intérêts » (B. HOLZER et M. SORENSENS, *op. cit.*, p. 5, ma traduction). Une des grandes différences entre la sphère de la politique et celle de la *Subpolitik* est que cette dernière n'a pas à se soumettre au processus de légitimation par les institutions de la démocratie représentative.
- 42 M. MAFFESOLI, *Le temps des tribus*, 3^e éd., Paris, La table ronde, 2000, 330 p.

Bibliographie

- BECK, Ulrich ([1986] 2001). *La société du risque : Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 521 p.
- BECK, Ulrich (1997). *The Reinvention of Politics. Rethinking Modernity in the Global Social Order*, Cambridge, Polity Press, 200 p.
- BENNETT, John (1975). « Communes and Communitarianism », *Theory and Society*, vol. 2, p. 63-94.
- BOUFFARD, Olivier (2002). « Un "écovillage" à flanc de montagne », *La Tribune*, Sherbrooke, 3 août, p. F11.
- D'AMOURS, Martine (1997). *L'économie sociale au Québec. Cadre théorique, histoire, réalités et défis*, Montréal, Institut de formation en développement économique communautaire.
- DÉRY, Patrick (2004). « Les ressources et les embûches à l'établissement d'une entreprise agricole collective et la création d'écohomeaux agricoles », Communication au « Séminaire des Alternatives à l'établissement pour la relève agricole », Victoriaville, 11 décembre.
- DIOTTE, Simon (2003). « Écovillages : les communes du 21^e siècle », *La Presse*, Montréal, 29 mars, p. J5.
- DIOTTE, Simon (2005). « TerraVie veut créer un écovillage dans les Laurentides », *La Presse*, Montréal, 6 août, p. Mon Toit 7.
- GEOFFROY, Martin (2000). « Le processus d'institutionnalisation du mouvement du nouvel âge », *Religiologiques*, vol. 22, p. 51-71.

- GIDDENS, Anthony ([1990] 1994). *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 186 p.
- HOLZER B. et M. SORENSENS (2001). « Subpolitics and Subpoliticians », document de travail n° 4 du SFB 536 *Reflexive Modernisierung*, Munich, Université de Munich. En ligne: <www.sfb536.mwn.de/arbeitspapiere/ap4-holzer.pdf>, consulté le 21 septembre 2006.
- ION, Jacques (1994). « L'évolution des formes de l'engagement public », in P. PERRINEAU (dir.), *L'engagement politique : Déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p. 23-39.
- ION, Jacques (1997). *La fin des militants ?*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 124 p.
- JACKSON, Hildur (2003). « What is an Ecovillage ? », Gaïa. En ligne: <www.gaia.org/resources/HJackson_whatIsEv.pdf>.
- JACKSON, Ross (2004). « The Ecovillage Movement », *Permaculture Magazine*, n° 40. En ligne: <www.gaia.org/resources/JTRJ_EV-Movement2004.pdf>.
- JORDAN, Tim (2003). *S'engager ! Les nouveaux militants, activistes, agitateurs...*, Paris, Éditions Autrement.
- KIRBY, Andy (2003). « Redefining Social and Environmental Relations at the Ecovillage at Ithaca: A Case Study », *Journal of Environmental Psychology*, vol. 23, p. 323-332.
- KLEIN, Juan-Luis (1997). « L'espace local à l'heure de la globalisation : la part de la mobilisation sociale », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 41, n° 114, p. 367-377.
- MAFFESOLI, Michel (2000). *Le temps des tribus*, 3^e éd., Paris, La table ronde, 330 p.
- MCADAM, Doug (1986). « Recruitment to High-Risk Activism: The Case of the Freedom Summer », *American Journal of Sociology*, n° 92, p. 64-90.
- MCADAM, Doug, Charles TILLY et Sidney TARROW (1998). « Pour une cartographie de la politique contestataire », *Politix*, n° 41, p. 7-32.
- McCOSH, Brian M.C. (2001). *Can Nature Ever Really be our Home ? Ecovillage Realities in British Columbia and Ontario*, mémoire de maîtrise (Planning), School of Urban and Regional Planning, Kingston, Queen's University, 217 p.
- MELUCCI, Alberto (1983). « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 10, n° 50, p. 13-50.
- MELUCCI, Alberto (1989). *Nomads of the Present*, Philadelphie, Temple University Press, 320 p.
- MELUCCI, Alberto (1996). *Challenging Codes: Collective Action in the Information Age*, Cambridge, Cambridge University Press, 455 p.
- PLATEAUX COMMUNÔTERRE (2005). « Les Plateaux CommunÔterre de 1975 à 2005 », texte adopté en mars 2005 par les membres de la communauté. En ligne: <www.earthrain-bownetwork.com/Plateaux1975-2003.htm>, consulté le 21 septembre 2006.
- PUTNAM, Robert D. (2000). *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Schuster, 548 p.
- ROY, Marie-Louise (2003). « Les écovillages s'implantent au Québec », *La maison du 21^e siècle*, vol. 10, n° 1, p. 46-47.
- SILVESTRO, Marco (2006). « Une stratégie holiste pour concrétiser le développement durable et l'économie sociale : les écovillages au Québec », in Y. COMEAU (dir.), *Les innovations sociales : émergence, processus de construction et diffusion*, Montréal, Cahier du CRISES, n° HS0601, UQAM, p. 37-42.

- SILVESTRO, Marco (2005). «Les écovillages et les fiducies foncières», in J. LEBLANC, Y. NOISEUX, M. SILVESTRO et al., *Pratiques solidaires dans la relation d'échange. Monographies d'initiatives québécoises*, Montréal, Cahier du CRISES, n° ES0506, UQAM, p. 37-50.
- TESSIER, Martine (1998). *Le déplacement du Sacré dans l'expression de l'idéologie du Nouvel Âge*, mémoire de maîtrise (sociologie), Montréal, UQAM, 106 p.
- TOURAINÉ, Alain (1992). *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 462 p.
- TOURAINÉ, Alain (1993). *La voix et le regard. Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Seuil, 318 p.
- TOURAINÉ, Alain (1995). «La formation du Sujet», in F. DUBET et M. WIEVIORKA (dir.), *Penser le sujet. Autour d'Alain Touraine*, Paris, Fayard, p. 21-45.
- TRAINER, Ted (2000). «Where are we, where do we want to be, how do we get there?», *Democracy and Nature*, vol. 6, n° 2, p. 267-287.
- TRAINER, Ted (2002). «Debating the Significance of the Global Eco-village Movement: A Reply to Takis Fotopoulos», *Democracy and Nature*, vol. 8, n° 1, p. 143-157.
- WACKERNAGEL, M. et W. REES (1999). *Notre empreinte écologique*, Montréal, Éditions Écosociété.
- WHITFIELD, Jason (2001). *Understanding the Barriers Encountered by Residents of Ecovillages*, mémoire de maîtrise (Planning), Waterloo, University de Waterloo, 169 p.